



**Déplacement de Madame Ségolène Royal,  
Ministre de l'Environnement, de l'Energie et de la Mer,  
En charge des Relations internationales sur le climat**

**Marseille**

**Lundi 21 et Mardi 22 mars 2016**

**Lundi 21 mars 2016**

**15h30 : Pose de la 1<sup>ère</sup> plaque de « Route Solaire »**

Pose d'une plaque de 10 m<sup>2</sup> sur le centre d'exploitation de la L2 (périphérique traversant le Centre de Marseille).

→ [Annonce : lancement du programme 1000 km de route solaire en France](#)

Document joint : [lancement du programme des 1000 kilomètres de la route solaire en France.](#)

**17h00 : Départ en bateau (Vieux Port) pour les Îles Frioul (plage de l'Eoube)**

Les Îles Frioul concentrent beaucoup de déchets plastiques notamment du fait des courants qui poussent les eaux issues de l'embouchure du Rhône.

La Ministre est accompagnée de Catherine Chabaud, Déléguée à la Mer et au Littoral et d'Isabelle Poitou, Biologiste marin, spécialiste de la question des macro-déchets plastiques et Présidente de l'Association Mer-Terre.

→ [Annonces : signature du décret relatif à l'interdiction des sacs en matières plastiques à usage unique, publié le 31 mars 2016 – lancement d'une base de données internationale pour la classification des déchets rejetés en mer.](#)

Document joint : [modalités de mise en œuvre de la limitation des sacs en matières plastiques à usage unique.](#)

**18h30 : Exposition : La mer, destination finale ? Projet sur les déchets plastiques – Villa Méditerranée**

La Méditerranée subit de fortes pressions du fait des activités humaines, et aujourd'hui elle contient les densités de plastique les plus importantes au monde.

Face à cette catastrophe écologique, la Villa Méditerranée / Avitem a souhaité s'engager en accueillant pendant une période de 8 semaines, l'exposition La mer, destination finale ? Conçue par le Museum für Gestaltung de Zurich.

Documents joints : [programme de l'exposition – dossier d'accompagnement.](#)

**20h00 : Dîner « climat et Méditerranée »**

La Méditerranée, l'une des zones les plus sensibles au réchauffement climatique. Dîner en compagnie de scientifiques, du Président de l'IRD Jean-Paul Moati, autour de la création du GIEC de la Méditerranée.

→ [Annonces : soutien de la Présidente de la COP21 au « MEDEC » \(GIEC à l'échelle de la Méditerranée\) – possibilité de confier un « secrétariat permanent » à l'IRD de Marseille.](#)

**Mardi 22 mars 2016**

**Assises nationales des risques naturels – Palais du Pharo**

**09h00 : Entretien de Madame la Ministre avec Robert Glasser, représentant spécial du Secrétaire Général des Nations Unies pour la réduction des risques de catastrophe – COP21 et coalition Crews**

**10h10 : Discours d'ouverture de Ségolène Royal, ministre de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer, en charge des Relations internationales sur le climat**

**10h30 : Intervention de Robert Glasser, représentant spécial du secrétaire général des Nations Unies pour la réduction des risques de catastrophe**

**10h45 : Remise des prix du Grand Prix d'Aménagement 2015 lancé par Ségolène Royal en 2015  
« *Comment mieux bâtir en terrains inondables constructibles* »  
Cérémonie de remise des prix, photo de la Ministre avec les lauréats**

**Documents joints : programme – dossier de presse.**

**11h15 : Visite du projet « Smartseille + » - le démonstrateur industriel de l'EcoCité Euroméditerranée**

Un des lauréats de l'appel à projets lancé par Ségolène Royal démonstrateurs industriels ville durable. Piloté par Eiffage, le projet vise à créer un éco-quartier de 58.000 m<sup>2</sup> de bureaux et logements bénéficiant d'un réseau de chaleur et froid alimenté par une boucle d'eau de Mer.

→ [Annonce : publication des 16 lauréats des démonstrateurs industriels ville durable, installation du réseau.](#)

**Document joint : dossier de presse.**

## Lancement du programme des 1000 kilomètres de la route solaire en France



Ségolène Royal posera lundi 21 mars 2016 une dalle du premier chantier de route solaire en France à Marseille. Cette étape marque le lancement du programme des 1 000 kilomètres de la route solaire en France.

La cour du centre d'entretien et d'intervention de la direction interdépartementale des routes Méditerranée à Clérissy sera équipée de 15 m<sup>2</sup> de dalle permettant de produire de l'électricité pour le bâtiment à basse consommation du centre.

Lors de la journée du 3 décembre 2015 consacrée aux transports à la COP21, Ségolène Royal a appelé les professionnels des infrastructures routières à s'engager résolument dans la transition énergétique au travers d'un plan national pour la route à énergie positive permettant la réalisation de 1 000 km de routes solaires d'ici 5 ans.

**Ce plan se décline de la manière suivante :**

- **Mobilisation des acteurs privés dans le cadre de l'appel à projet « Route du futur »** du programme d'investissement d'avenir piloté par l'ADEME sous le contrôle du commissariat général aux investissements. Les dossiers sont à soumettre d'ici le printemps 2016.
- Définition d'ici le printemps 2016 par l'État du cadre réglementaire de **déploiement de la route solaire**.
- **A partir de 2016, généralisation des expérimentations des routes solaires** et d'autres technologies sur le réseau de l'État et en liaison avec les collectivités et les sociétés concessionnaires d'autoroutes pour tester les différents domaines d'emplois de cette nouvelle technologie.

- **Réalisation d'ici début 2017 d'un démonstrateur de la route récupératrice de chaleur** en s'appuyant sur la convention entre le ministère, l'IFSTTAR, le conseil départemental de Seine-et-Marne et l'industrie routière.
- **Industrialisation des nouveaux procédés technologiques à partir de l'année 2017** et déploiement en France pour atteindre d'ici 5 ans l'objectif de 1 000 km de routes à énergie positive.

**La France confirme ainsi son engagement dans la lutte contre le réchauffement climatique grâce à des solutions profondément novatrices, uniques au monde.**

### **Qu'est-ce que la route à énergie positive ?**

Si la France est dotée de plus d'un million de kilomètres de route qui assure une desserte fine de tous les territoires, il est temps de faire en sorte que la route ne soit plus un simple ruban de bitume mais qu'elle s'inscrive pleinement dans la transition énergétique.

Le concept de route solaire est d'utiliser la surface de la route pour produire de l'électricité. Réutiliser cette surface disponible sans gêner la circulation, sans consommer d'espace supplémentaire et pour fournir une électricité propre, renouvelable et située au plus près de sa consommation, c'est le défi que la France veut relever.

### **Comment fonctionne la route solaire ?**

Constitué de cellules photovoltaïques encapsulées dans une résine particulière et très technique mesurant quelques millimètres d'épaisseur, ce produit est collé à la route pour produire de l'électricité. L'énergie produite peut alors être récupérée pour des usages immédiats ou pour la stocker.

### **Passer du laboratoire à l'action**

Pour relever ce défi, un produit totalement novateur a été développé : Wattway © de la société COLAS. Le produit a fait l'objet de tests (freinage, fatigue...) pour s'assurer qu'il offre des caractéristiques compatibles avec une utilisation sur une chaussée.

L'utilisation de la cour du centre d'entretien et d'intervention de la direction interdépartementale des routes Méditerranée à Clérissey (15 m<sup>2</sup>) constitue un déploiement progressif du lancement du plan de développement des 1 000 routes solaires en France. La réaction du produit dans un endroit non ouvert au public mais fortement sollicité par le trafic de poids lourds confortera la fiabilité du produit.

### **Les 3 étapes du programme de développement de la route solaire en France**

- **Étape 1 : test sur des petites surfaces avec circulation réduite (20 à 50 m<sup>2</sup>) et tests hors domaine public des surfaces moyennes de 100 à 150 m<sup>2</sup> avec un trafic poids lourd.** Avant de valider les normes de sécurité de produit, les tests sur des sections accessibles au public seront limités dans un premier temps (expertise technique à faire sur les limitations d'usage). Les zones de centre d'entretien et d'intervention du réseau routier de l'État sont privilégiées.

- **Étape 2 : tests sur des plus grandes surfaces.** Il s'agit de surfaces plus importantes sur le domaine public : bande d'arrêt d'urgence, traverses d'agglomération, aires... afin de tester le produit en condition réelles de circulation routière et d'utilisation de l'électricité produite.  
La recherche des sites possibles à lancer sera arrêtée après les résultats obtenus lors de la phase précédente.
  
- **Étape 3. Les 1 000 km de route à énergie positive.** Cette étape consistera à :
  - accompagner les entreprises dans les derniers tests opérationnels des technologies qu'elles sont en train de développer, par exemple pour la récupération de chaleur,
  - sélectionner les technologies les plus prometteuses,
  - établir des cahiers des charges techniques permettant ainsi ensuite aux maîtres d'ouvrages de passer des marchés pour la réalisation de routes à énergie positive. Le ministère organisera alors une assistance à la fois technique et juridique auprès des maîtres d'ouvrage,
  - lancer un appel à proposition auprès des collectivités et des gestionnaires de voirie.

## *Mise en œuvre de la limitation des sacs plastiques à usage unique*



Le décret relatif aux modalités de mise en œuvre de la limitation des sacs plastiques à usage unique sera publié le 31 mars prochain.

Les 17 milliards de sacs plastiques à usage unique consommés en France en 2014 ont été utilisés quelques minutes mais mettent plusieurs centaines d'années à se dégrader et sont ingérés par les animaux marins et les oiseaux. En tout, ce sont plus de 260 espèces qui sont impactées par les sacs plastiques. 75 % des déchets en mer sont en plastique.

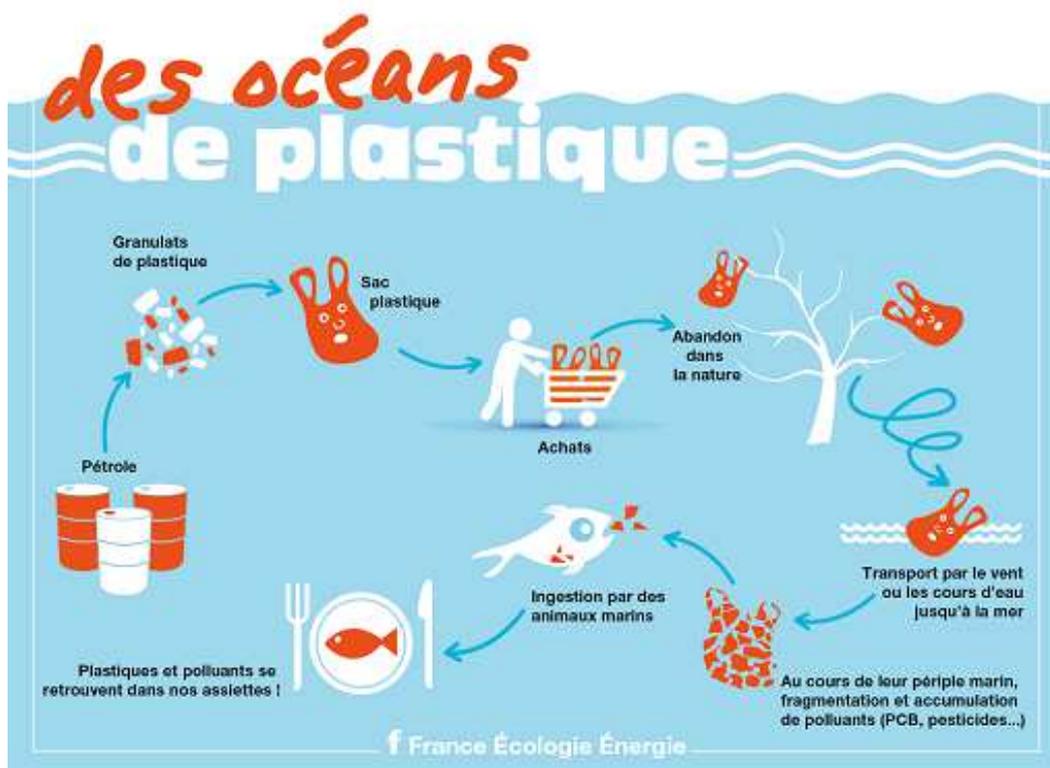
### **Quels sont les impacts des déchets aquatiques sur l'environnement ?**

#### **Des conséquences écologiques**

Les déchets, notamment les plastiques, constituent des « leurres » pour certains mammifères marins, tortues et oiseaux qui les confondent avec leurs proies habituelles et s'étouffent ou s'étranglent.

► Fragmentés en particules fines sous l'effet des vagues, du vent, du soleil, ils sont ingérés par les animaux qui les confondent avec le plancton. Ils sont alors présents dans toute la chaîne alimentaire, jusqu'à l'homme. Problème écologique majeur, c'est aussi un risque pour la santé car les résidus en plastique fixent certains polluants.

- Les filets de pêche abandonnés ou perdus continuent pendant plusieurs années à piéger des poissons, tortues, oiseaux et mammifères marins, comme les phoques-moines qui sont une espèce menacée. Ce phénomène est appelé « pêche fantôme ». Ils détériorent les habitats marins.





## Programme presse

**Mardi 22 mars 2016**

**9h15 :** Accueil des participants

**10h00 :** **Discours d'accueil**

- **Martine VASSAL**, présidente du conseil départemental des Bouches-du-Rhône, adjointe au maire de Marseille
- **Christian ESTROSI**, président du conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur

### Discours d'ouverture

**Ségolène ROYAL**, ministre de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer, en charge des Relations internationales sur le climat

**10 h 30** **Intervention** de Robert GLASSER, représentant spécial du secrétaire général des Nations unies pour la réduction des risques de catastrophe

**10 h 45** **Remise des prix du Grand Prix d'Aménagement 2015**  
« **Comment mieux bâtir en terrains inondables constructibles** »

**11h15 :** **Table ronde n°1**

#### **L'intégration des risques dans l'aménagement**

Marie-France BEAUFILS, sénatrice de l'Indre-et-Loire, maire de Saint-Pierre-des-Corps

Stéphane BOUILLON, préfet de région Provence-Alpes-Côte d'Azur

François DE CANSON, maire de La Londe-les-Maures

Jean-Marc BICHAT, architecte cabinet JAM & Jean-François MOREL, géomètre expert MA-GEO

Pilotes : Conseil régional et Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement Provence-Alpes-Côte d'Azur (CR et DREAL PACA)

**14h00 :** **Table ronde n°2**

#### **La prévention des risques sismiques**

Christian KERT, député des Bouches du Rhône et président du Conseil d'orientation pour la prévention des risques naturels majeurs

Philippe PRADAL, premier adjoint au maire de Nice

Edmond MARI, maire de Châteauneuf-Villevieille

Denis LOPEZ, chef d'État-major interministériel de zone de défense et de sécurité Antilles

Isabelle BERARD, directrice déléguée des risques – Métropole Aix-Marseille-Provence

Emmanuel VIALLET, président de l'Association française du génie parasismique

Pilotes : Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement Provence-Alpes-Côte d'Azur (DREAL PACA) et Association française du génie parasismique (AFPS)

**15h00 :** Pause - Visite de l'exposition de posters et des stands des partenaires

**ATELIERS NON OUVERTS A LA PRESSE**

**15h30 :** *Six ateliers participatifs simultanés en salles (1ère partie)*

**Face aux risques, vers un citoyen acteur**

*Pilotes : Association Française pour la prévention des catastrophes naturelles (AFPCN) et Institut français des formateurs risques majeurs et protection de l'environnement (IFFO-RME)*

**Prévisions et alerte**

*Pilotes : Ministère de l'Intérieur – Direction générale de la sécurité civile et de la gestion des crises (MI-DGSCGC) et Pôle SAFE*

**Retour d'expérience post-événement : quels enjeux ? Quelles évolutions souhaitables**

*Pilotes : Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (CEREMA), Préfectures des Bouches-du-Rhône et des Alpes-Maritimes et Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement Provence-Alpes-Côte d'Azur (DREAL PACA)*

**L'ingénierie financière des projets de prévention des risques d'inondation**

*Pilotes : Mission risques naturels (MRN) et Association française des établissements publics territoriaux de bassin (AFEPTB)*

**De nouveaux outils au service de la prévention des inondations**

*Pilotes : Centre européen de prévention des risques d'inondation (CEPRI) et Direction régionale de l'aménagement et du logement Languedoc-Roussillon (DREAL LR)*

**Responsabilités et compétences des acteurs**

*Pilotes : Agence qualité construction (AQC) et Union nationale des associations de lutte contre les inondations (UNALCI)*

**17h30 :** Pause - Visite de l'exposition de posters et des stands des partenaires

**18h00 :** **Événement partenaire organisé par la Caisse centrale de réassurance (CCR)**  
**« Changement climatique : quel impact sur le coût des catastrophes naturelles ? »**

Rencontre complémentaire organisée par le Ministère de l'Environnement – Commissariat général au développement durable (MEEM-CGEDD), dans le cadre du programme de recherche Risques, Décision, Territoires  
« Quels apports de la notion de résilience à la gestion des risques ? »

Mercredi 23 mars 2016

**8h30 :** Accueil des participants

**ATELIERS NON OUVERTS A LA PRESSE**

**9h00 :** *Ateliers participatifs (2ème partie)*

**11h30 :** *Rencontres complémentaires organisées par l'association française de prévention des catastrophes naturelles (AFPCN) en lien avec le Ministère de l'environnement, et l'observatoire national des risques naturels (ONRN) en lien avec les observatoires régionaux*

« Nous sommes tous des acteurs de la prévention ! » - Session en deux parties :  
Mettons en œuvre ensemble le cadre de Sendai !  
Un réseau d'observatoires pour diffuser la connaissance des risques

**14h00 : Restitution des ateliers et troisième table ronde**

Gil BERNARDI, maire du Lavandou, président du syndicat de communes du littoral varois et vice-président de l'ANEL

Roland BERTORA, premier adjoint au maire de Saint-Raphaël, vice-président finances et développement économique de la communauté d'agglomération Var-Esterel-Méditerranée

Daniel MARCOVITCH, président de la Commission mixte inondation

Corinne LARRUE, urbaniste, professeur à l'université de Tours

Nicolas FORRAY, Conseil général de l'environnement et du développement durable – section Milieux, ressources et risques

Pilotes : Ministère de l'environnement – Direction générale de la prévention des risques (MEEM-DGPR)

**16h30 : Discours de clôture**

Christian KERT, député des Bouches du Rhône et président du Conseil d'orientation pour la prévention des risques naturels majeurs

Marc MORTUREUX, directeur général de la prévention des risques – Ministère de l'environnement

Les Assises nationales des risques naturels sont organisées

en partenariat avec



[www.developpement-durable.gouv.fr](http://www.developpement-durable.gouv.fr)

Paris, le Mardi 22 mars 2016

*Assises nationales des risques naturels :  
Ségolène Royal annonce 3 actions concrètes pour mieux anticiper  
les crues soudaines en mobilisant territoires et citoyens*



**En ouvrant aujourd'hui les Assises nationales des risques naturels à Marseille, Ségolène Royal, Ministre de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer a appelé l'ensemble des acteurs présents<sup>1</sup> à se mobiliser pour adapter leurs stratégies et programmes de prévention au changement climatique.**

Le cadre d'actions adopté en mars 2015 lors de la conférence mondiale de Sendaï sur la prévention des risques de catastrophe et l'accord de Paris dans le cadre de la COP 21 ont souligné l'impact du changement climatique et le rôle des mesures de prévention des risques comme solutions d'adaptation.

Dans ce cadre, la ministre a remis le Grand Prix d'aménagement « comment mieux bâtir en terrains inondables constructibles »<sup>2</sup>, qui s'inscrit dans le cadre de la stratégie nationale de gestion du risque inondation. L'objectif est de valoriser et d'encourager le développement des techniques et conceptions architecturales, urbaines ou d'aménagement permettant de rendre moins vulnérables aux inondations les logements et les territoires. Elle a annoncé le lancement en 2016 d'une deuxième session du grand prix qui sera ouverte aux réalisations et aux projets en cours de réalisation ou d'études de dimension nationale et internationale.



Ségolène Royal a appelé à une mobilisation exemplaire de tous les acteurs pour renforcer la culture du risque, notamment dans les départements de l'arc méditerranéen qui connaissent des crues soudaines.

Pour répondre à cet enjeu majeur, elle a annoncé plusieurs actions conduites en lien avec les ministres de l'intérieur et de l'éducation nationale :

- **Former les élèves de 700 collèges** des quatre académies qui bordent la méditerranée avec l'appui de l'institut français des formateurs Risques majeurs et protection de l'environnement. Cette action concernera 400 000 collégiens, dont 110 000 en classes de 5ème et près de 1 million d'adultes avec les familles. Elle permettra de former les élèves à la connaissance des risques, des missions de sécurité civile et des gestes de premiers secours, et de tester les plans particuliers de mise en sûreté des établissements les plus exposés avec des exercices mettant en situation les élèves, leurs professeurs et leurs parents.
- **Une aide de 20 000 € pour les 122 territoires à risque important d'inondation** pour mobiliser les acteurs de terrain autour d'actions innovantes de sensibilisation et de formation de la population. Ces territoires représentent **2500 communes et 11 millions d'habitants exposés au risque d'inondation** : achat de kits de survie, formations et équipements en systèmes d'alerte.
- **Anticiper dès maintenant les « épisodes Cevenoles » dans les départements littoraux de l'arc méditerranéen par une campagne d'information, d'action et d'entraînement**, destinée aux populations touchées régulièrement à l'automne par des phénomènes météo très soudains. Cette campagne permettra de renforcer l'information lorsque les prévisions Météo-France ou Vigicrues annonceront l'arrivée d'un événement climatique de niveau orange ou rouge. Elle s'appuiera sur une forte mobilisation des médias : radio, TV, presse quotidienne, sites internet Vigicrues et Météo, réseaux sociaux avec applications sur smart-phone... afin que chacun garde un haut niveau de vigilance.

En France 17 millions d'habitants et 9 millions d'emplois sont situés en zone potentiellement inondable par débordement de cours d'eau, 1,5 millions d'habitants et 20 % de maisons de plain-pied en zones submersibles le long du littoral.

1- *collectivités territoriales, services de l'Etat, organismes d'assurance, experts, chercheurs, bureaux d'études, représentants de la société civile...*

2- [Retrouvez le dossier présentant les 22 projets récompensés.](#)

Retrouvez le communiqué et le [dossier de presse](#) en ligne

[www.developpement-durable.gouv.fr](http://www.developpement-durable.gouv.fr)

@ecologiEnergie

Contact presse : 01 40 81 78 88